



Introduction

Les déchets en entreprises sont 3 fois plus importants que les déchets des ménages.

À compter du 1^{er} janvier 2023, les déchets des professionnels (entreprises, artisans, commerçants, collectivités) apportés en déchèteries, font l'objet d'une facturation, tenant compte de la nature et de la quantité des déchets.

Les professionnels autorisés en déchèteries

L'accès à nos 6 déchèteries est autorisé aux professionnels dont le siège social est situé sur le territoire du Syndicat Mixte La Montagne, ou y travaillant à **titre exceptionnel**, sur présentation d'un justificatif (devis).

Se présenter au gardien avant tout dépôt

L'agent de déchèterie procède à une estimation visuelle du volume des apports, puis les enregistre. Ces déchets sont facturés en fonction de leur nature et de leur quantité. Seule l'estimation de l'agent fait foi. Il est habilité à accepter ou refuser les déchets en fonction des apports.

Les apports en déchets toxiques sont pesés.

En cas d'apports importants, nous vous recommandons de venir déposer vos déchets au minimum 15 minutes avant la fermeture du site.

Les tarifs et la facturation

Les tarifs sont **uniformisés** sur toutes les déchèteries. La facturation est réalisée au semestre ou au trimestre si nécessaire, sur la base des bordereaux signés.

Le Syndicat Mixte La Montagne se réserve le droit d'adresser une copie de votre bordereau de dépôt à vos clients, si ces derniers en font la demande.

Professionnels, adoptez

L'Écologic'Attitude !



Les bénéfices du recyclage

Le traitement, la valorisation, le recyclage des déchets professionnels, sont essentiels à la préservation de notre santé, de notre environnement et de notre cadre de vie.

Le recyclage limite la pollution des sols, de l'atmosphère et la déforestation. Les ressources premières (bois, minerais, métaux...) sont ainsi économisées, diminuant leur extraction et l'énergie nécessaire à celle-ci.

www.sm-lamontagne.fr

Un doute ? Une question ?

Contactez-nous :

gestion.dechets@sm-lamontagne.fr

06 37 83 23 97 / 06 80 13 39 63





Déchèterie d'Aumont-Aubrac

Route du Crouzet
48130 Aumont-Aubrac

Jours d'ouverture
Mercredi : 14h00/16h00
Samedi : 10h00/12h00 - 14h00/16h00

Déchèterie des Fournels

48310 Fournels

Jours d'ouverture
Mercredi : 14h00 / 17h00
Samedi : 10h00/12h00



Déchèterie du Malzieu

Route de Saint-Alban
48140 Le Malzieu-Ville

Jours d'ouverture
Mercredi et samedi : 13h30 / 16h30

Déchèterie de Nasbinals

Route d'Aumont-Aubrac
48260 Nasbinals

Jours d'ouverture
Lundi et vendredi : 13h30 / 16h30



Déchèterie de Saint-Alban-sur-Limagnole

Z.A. de la Baysse
48120 Saint-Alban-sur-Limagnole

Jours d'ouverture
Lundi, mercredi et samedi : 13h30 / 17h00

Déchèterie des Cheyssades

Route de Mazerac
48200 Rimeize

Jours d'ouverture
Du lundi au samedi : 07h30 / 12h00 et 14h00 / 17h00



LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

Les déchets payants accueillis en déchèteries

Tarifs appliqués au 1^{er} janvier 2023



- Gravats**
Terre, pierres, briques...
➤ Valorisation en granulats de recyclage (routes, carrières...).
Au-delà d'1m³ : **08.00 € le m³**



- Tout venant**
Déchets volumineux ne pouvant être collectés avec les ordures ménagères.
Enfouissement.
Au-delà d'1m³ : **20.30 € le m³**



- Bois traité**
Palettes, planches, poutres...
➤ Valorisation en panneaux de particules, plaquettes de paillage...
Au-delà d'1m³ : **10.80 € le m³**



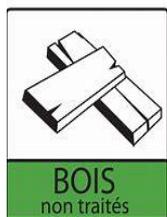
- Déchets verts**
Résidus d'origine végétale.
➤ Valorisation en compost.
Au-delà d'1m³ : **07.00 € le m³**



- Déchets toxiques**
Pots de peinture, herbicides, acides, produits ménagers...
➤ Le recyclage des déchets toxiques dépend du type de déchet.
Dès le 1^{er} kilo : **02.00 € le kg**



Les déchets gratuits accueillis en déchèteries



Bois non traité

Palettes, caisses, cagettes, bois de calage non traités, planches de bois massif et bois en mélange.

Valorisation énergétique en chaufferie.



Métaux ferreux et non ferreux

Tout type de ferraille. Le métal est recyclable à l'infini.

Métaux ferreux : boîtes de conserves, boules de pétanque...

Métaux non ferreux : cadres de vélos en aluminium, cannettes de sodas, trottinettes...



Cartons

Cartons bruns (gros volume) ou cartons ondulés non souillés.

Valorisation en cartons, boîtes d'œufs...

Papiers ➤ Valorisation en papier



Mobilier

➤ Valorisation en panneaux d'aggloméré.



Emballages plastique – Verre – Papier - Vêtements

Emballages : tous types de contenants en plastique.

Verre : uniquement les bouteilles de verre ou les pots.

Papier : journaux, cahiers, livres, prospectus...

> Valorisation en matières premières.

Vêtements, paires de chaussures, maroquinerie, peluches, sacs à main...

> Seconde vie pour ce qui est en bon état,

> Recyclage en panneaux isolants utilisés dans la construction, ou encore en chiffons d'essuyage pour l'industrie.



Huiles alimentaires

Valorisation en cosmétiques.



Huiles de moteurs

Valorisation énergétique.

